



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PAIMPOL
SAID 1ER SECTEUR
AV GABRIEL LE BRAS
22504 PAIMPOL CEDEX

0360-008204-0026-00



Vos références

Numéro fiscal (C) : 10 35 142 599 190

Référence de l'avis : 21 22 A223051 61
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

18 RTE DE LAN OUERN

22860 PLOURIVO

Numéro FIP : 220 42 86 0623567789 4

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 09/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 22049

CALMELS CLAUDE
18 RTE DE LAN OUERN
22860 PLOURIVO

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PAIMPOL
SAID 1ER SECTEUR
AV GABRIEL LE BRAS
BOITE POSTALE 242
22504 PAIMPOL CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 12 462
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2021

N° fiscal : 10 35 142 599 190

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CALMELS

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,00

Détail des revenus	Déclar. 1		Enfant(1)	Total
Salaires.....	6 896		0	
Autres revenus imposables	1 331			
Total des salaires et assimilés (2).....	8 227			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 823			
Pensions alimentaires perçues			5 725	
Abattement spécial de 10%			- 573	
Salaires, pensions, rentes nets.....	7 404		5 152	12 556
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			1 389	
Revenus de capitaux mobiliers imposables (7)....				0
Revenu brut global.....				12 556
CSG déductible.....				- 94
Revenu imposable				12 462
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
REDUCTIONS D'IMPOT (15)	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Total des réductions d'impôt (20)				- 0
Montant net de votre imposition				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû (53):				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2021

N° fiscal : 10 35 142 599 190

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25) 12 462

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19) 1 389

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019 Déclar. 1
15 810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 3 923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 + 3 973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020 + 4 052

Plafond calculé sur les revenus de 2020 + 4 114

Plafond pour les cotisations versées en 2021 = 16 062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401